

*Sous la direction scientifique de
Raphaël MAUREL*

TRANSPARENCE, ÉTHIQUE ET GOUVERNANCE DE L'INTERNET



2 0 2 6

Avant-propos

Raphaël MAUREL

Cet ouvrage collectif a été réalisé dans le cadre du projet de recherche RESIST (Robustesse et Éthique des Systèmes Intelligents de Surveillance en présence d'Attaques) financé par des fonds régionaux et piloté par trois chercheurs de la région, Ihsen Alouani (chercheur à l'IEMN), Marius Bilaso (chercheur au CRISTAL) et Matthieu Caron (chercheur au LARSH). La réalisation de ce projet a impliqué, en tant que partenaire scientifique, L'Observatoire de l'éthique publique (OEP), un laboratoire de recherche appliquée, désigné sous le nom contemporain de « *think tank* », actuellement dirigé par Matthieu Caron.

Né en janvier 2018 et présidé depuis lors par l'ancien député René Dosière, il entend assister les pouvoirs publics dans leurs décisions en évitant les pièges d'une transparence spectaculaire pour lui substituer une transparence raisonnée. Lors de sa création, il s'est donné pour objectif d'observer la vie intérieure des institutions en défendant l'idée qu'il faut mettre un terme aux zones de non-droit chaque fois que nécessaire. À partir d'une première identification de ces zones d'ombre, l'Observatoire s'est engagé dans un travail de « transparence constructive » visant à faire des propositions d'amélioration du droit et des pratiques. Pour ce faire, L'Observatoire produit des études, des notes et des *position papers* qu'il met à la disposition des pouvoirs publics. Ses membres s'expriment régulièrement dans la presse en publiant des articles ou en répondant aux sollicitations chaque jour plus nombreuses

des journalistes, à mesure que les enjeux de l'éthique de la vie publique et des affaires gagnent en importance dans la conscience collective de notre société.

Aujourd'hui, L'Observatoire poursuit ses quatre missions principales :

- il réalise ou participe au soutien d'un travail scientifique de détection des zones noires, grises et blanches pour parfaire la transparence et la déontologie de la vie publique ;
- il formule des propositions à destination des pouvoirs publics afin qu'ils complètent et enrichissent le droit positif ;
- il apporte au quotidien des éclairages techniques aux journalistes pour qu'ils produisent une information de meilleure qualité à destination de nos concitoyens ;
- il essaie d'instaurer de la sérénité dans le débat public sur les sujets de transparence et de déontologie en faisant preuve de pédagogie.

L'Observatoire ne dénonce jamais les pratiques ou les comportements individuels mais propose des solutions pour prévenir les dérives et les « affaires » qui minent la confiance dans les institutions démocratiques de l'État. Son ambition est d'installer et de généraliser, dans notre pays, une culture et un réflexe de l'éthique.

Chaque année, l'Observatoire et ses membres publient ainsi une vingtaine de tribunes portant chacune une proposition en faveur de l'éthique publique ou des affaires, une dizaine de notes à propositions, trois à quatre livres blancs et un ouvrage grand public¹. S'y ajoutent les nombreux ouvrages et publications scientifiques des membres de l'Observatoire, dont beaucoup se spécialisent, par un effet de levier, dans le domaine de l'éthique (en droit ; en économie ; en gestion ; en philosophie). Les membres de l'OEP, qui sont parlementaires ou universitaires, constituent ainsi un vivier de ressources matière de déontologie et d'éthique publique, ainsi qu'en témoignent les missions de déontologue local ou professionnel confiées à nombre de nos membres.

La création du département « Éthique des affaires », en 2020, a été l'occasion d'assumer pleinement l'idée selon laquelle l'entreprise, en tant qu'institution politique, s'enrichit d'une réflexion commune et des débats liés à l'éthique publique. L'ouverture de l'OEP aux enjeux de l'éthique du numérique se traduit également par de nouveaux travaux remarquables par les experts de ce domaine.

L'OEP poursuit en 2025 ses activités dans trois grands domaines :

- l'éthique publique, colonne vertébrale historique de l'engagement des fondateurs ;
- l'éthique des affaires ;

¹ En dernier lieu : M. CARON et R. MAUREL (dir.), *Penser la transition numérique. Vers un monde digital durable*, Éd. de l'Atelier, 2023.

- l'éthique du numérique, qui bénéficie d'un département à part entière depuis fin 2024.

Au regard de ses missions et activités, il était tout naturel que l'Observatoire participe à la publication des présents travaux, qui abordent plusieurs thèmes sur lesquels il s'est déjà ou pourra se positionner à l'avenir.

La direction scientifique du présent ouvrage a été confiée à Raphaël Maurel, maître de conférences – HDR à l'Université Bourgogne Europe (CREDIMI) et membre de l'Institut universitaire de France, actuel directeur des études de l'OEP après en avoir assuré successivement la direction du département éthique des affaires, le secrétariat général, la direction générale et la direction du département éthique du numérique.

Raphaël Maurel est également directeur du programme ALADIN – Analyse de l'élaboration d'un droit international du numérique au sein du CREDIMI, financé par la Région Bourgogne – Franche-Comté pour la période 2022-2025. Les recherches entreprises dans le cadre du programme ALADIN ont largement contribué à la réflexion autour de cet ouvrage.

La réalisation de cet ouvrage a enfin bénéficié de l'assistance éditoriale de M. Dan Ibala, doctorant en droit international à l'Université Bourgogne Europe (CREDIMI), s'agissant de la mise en forme de certaines contributions.

Les Auteurs

257

ARCHIMBAUD Martin

Doctorant en droit public, Titulaire de l'allocation de recherche de la région Bretagne
Membre du Lab-*LEX*, Université de Bretagne occidentale

BORDAIS Pierre

Maître de conférences en droit privé, Université Bourgogne Europe
Membre du CID

CHAPUIS Radmila

Professeur de droit privé et international, EDHEC Nice
Docteur en droit de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

DARMOIS Basile

Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Brest
Membre du Lab-*LEX*

DUPREZ Richard

Associé, Duprezlaw
Représentant devant la Juridiction unifiée du brevet
Mandataire agréé près l'Office européen des brevets
Conseil en propriété industrielle
Docteur en droit des affaires
Membre de la Commission AFNOR - ETSI

FORGUES Alicia

Docteur en droit privé, Université de Perpignan Via Domitia

GALLOIS Julie

Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université Paris-Saclay
Membre de l'IDEP

GÉRY Aude

Chercheuse en droit international à l'Institut Français de Géopolitique et à GEODE

GUILBERT Jules

Doctorant en droit public, Université Paris-Panthéon-Assas
ATER à l'université de Lille

IBALA Dan

Doctorant en droit public, Université Bourgogne Europe
Membre du CREDIMI

JAMAL Sarah

Maîtresse de conférences, Université Paris Panthéon-Assas
Directrice adjointe du CRDH

MAUREL Raphaël

Maître de conférences – HDR en droit public, Université Bourgogne Europe
Membre du CREDIMI et membre associé à GEODE
Membre de l'Institut Universitaire de France
Directeur du département éthique des affaires de l'Observatoire de l'éthique publique

MÉNISSIER Thierry

Professeur de philosophie politique, Université Grenoble Alpes
Membre de l'Institut de Philosophie de Grenoble

NORODOM Anne-Thida

Professeur de droit public, Université Paris Cité
Membre du CMH

PETINIAUD Louis

Chercheur en géographie et géopolitique à l'Institut Français de Géopolitique
et à GEODE

Table des matières

MAUREL Raphaël	Avant-propos.....	7
----------------	-------------------	---

PREMIÈRE PARTIE LES CONCEPTS

MÉNISSIER Thierry	Peut-on penser une éthique de l'Internet ?	13
NORODOM Anne-Thida	Neutralité, technologies et gouvernance : l'éthique n'est pas du droit	25
ARCHIMBAUD Martin	La structure technique d'Internet	45
GÉRY Aude et PETINIAUD Louis	L'emprise de l'État sur l'architecture d'Internet	57
MAUREL Raphaël	Quelques enjeux éthiques d'un éventuel « Internet quantique »	85

DEUXIÈME PARTIE LES INSTITUTIONS

CHAPUIS Radmila	Éthique et transparence dans le contentieux des noms de domaine	103
DUPREZ Richard	Le rôle de L'ETSI	121

Table des matières

IBALA Dan	L'action de l' <i>European Dialogue on Internet Governance</i> (EuroDIG) 135
FORGUES Alicia	L'action du <i>Center for Democracy & Technology</i> 149

TROISIÈME PARTIE

LES ACTIVITÉS

GUILBERT Jules	Réguler Internet : discours ou réalité ? 163
JAMAL Sarah	L'émergence d'un corpus de droits de l'Internet 181
DARMOIS Basile	Lutter contre la désinformation en ligne par voie d'une politique relative à la qualité de l'information 201
GALLOIS Julie	La répression de la discrimination algorithmique existe-t-elle ? <i>Le regard du pénaliste</i> 217
BORDAIS Pierre	<i>Le darkweb</i> : entre opacité numérique et éclairage normatif 237
Les Auteurs	 257
Table des matières	 259

Créé en 2013, l'**IFJD - Institut Louis Joinet** est une ONG, dont l'objet est d'analyser, renforcer et mettre en œuvre les mécanismes liés aux **processus de transition, vérité, justice et réconciliation**. Il déploie ses activités en France et dans le monde. Il se distingue par l'expertise académique de ses membres, mise au service de ses engagements et de la qualité de ses activités pédagogiques, scientifiques et opérationnelles.

L'IFJD soutient la **lutte contre l'impunité** des violations graves des droits humains et accompagne, à la suite d'une dictature, d'un conflit armé ou d'une crise politique aiguë, mais aussi dans le cadre du renforcement démocratique d'un État, l'émergence d'une **société pacifiée et réconciliée**. Pour ce faire, il est organisé autour de trois pôles d'activités complémentaires : la réflexion, la formation et l'action opérationnelle, dans le cadre d'une politique de **recherche-action**.

S'appuyant sur les recherches menées en son sein, il **forme** les professionnels d'aujourd'hui et de demain, **accompagne** l'ensemble des acteurs des processus de démocratisation en s'impliquant à leurs côtés dans des actions de terrain et participe, à destination de tous les publics, à la **diffusion des connaissances** concernant ces mécanismes.

Constituant un **espace de médiation et de dialogue** entre acteurs de terrain, experts, décideurs, universitaires et journalistes, l'IFJD inscrit son action dans les principes énoncés par Louis Joinet et œuvre pour que le plus grand nombre de personnes, notamment les individus et les groupes les plus fragiles ou marginalisés, soient associés et participent effectivement aux mécanismes de rétablissement de leurs droits.

<https://institut.ifjd.org/>

Pour nous soumettre une publication,
ainsi que pour tout renseignement :

contact@ifjd.org